

Compte rendu d'entretien avec le nouveau DDFiP 43

C'est le jeudi 7 juin qu'une délégation de la section départementale FO DGFIP 43 a été reçue, à sa demande, par le nouveau Directeur, Monsieur Henri RODIER.

La délégation venait pour entendre ce que le nouveau Numéro 1 avait à dire aux syndicats et avec des questions précises sur des sujets locaux ou généraux qui préoccupent les agents.

M. Rodier tenait à nous faire part de 2 idées forces pour lui, avant tout :

- la direction est collective bien que ce soit lui qui assume les responsabilités,
- il souhaite avoir des relations étroites avec les agents.

Quant aux syndicats : leur rôle est institutionnel, dit-il, et indispensable.

M. Rodier nous a décrit son parcours fait de promotions successives pour conduite exemplaire. Le directeur dit qu'il est « dans la ligne de ce qui s'est fait avant ». Pour la délégation rien de surprenant quant à la carrière d'un cadre supérieur de la fonction publique.

La délégation, après avoir pris acte de son attachement affiché à défendre les agents et les services, lui a indiqué que Force Ouvrière est, elle, attachée aux missions et au réseau. En effet l'Etat y est représenté au plus près des citoyens. Or, de plus en plus, dans certaines zones la DGFIP est la dernière administration représentée sur le territoire.

La délégation a évoqué la disparition continue des emplois qui met toutes les missions en péril et les agents de toute catégorie dans une situation de tension extrême avec des cas bien concrets de souffrance au travail et même de « burn out ». Elle a également fait part des conséquences dans l'exercice quotidien des missions de la diminution catastrophique des crédits budgétaires (photocopieurs, matériel informatique, affranchissement, téléphone, etc.).

La délégation a fait état également des dysfonctionnements des applications comme Hélios et Chorus, l'une chronophage, pour le moins, l'autre toujours pas maîtrisée et aux résultats pas encore fiabilisés.

Enfin les représentants FO ont attiré l'attention du directeur sur l'inquiétude des agents des SIP et des trésoreries mixtes quant aux conséquences des nouvelles mesures fiscales sur la fréquentation des nos guichets lors de la sortie des avis d'imposition. Déjà en 2012 ce phénomène a été grandiose !

Certains services sont mis particulièrement en difficulté du fait des décisions prises en haut lieu, notamment le CDIF avec l'opération de révision foncière des locaux professionnels. Ce service connaît, en outre, un problème malheureusement durable d'absence pour maladie.

La délégation a insisté sur le fait que les services sont passés d'une situation où l'on avait, bon an mal an, les moyens de fonctionner à la situation actuelle où les services sont en échec. Les exemples ne manquent ni dans la filière gestion publique : dématérialisation à la traîne depuis deux ans du seul fait du manque d'effectif, « services aux élus » en berne après les effets d'annonce mirobolants au moment de la fusion, ni dans la filière fiscale.

La délégation a insisté sur le point de rupture quasi atteint en matière de recouvrement contentieux dans le secteur public local.

Des questions précises ont été posées par les représentants FO :

- La vieille DDR3 va-t-elle être remplacée par Medoc dans les trésoreries? Il semble que oui, la DDR3 n'étant pas compatible avec Chorus.
Réponse : c'est dans le paysage...
- Quid des regroupements des trésoreries Cayres/Pradelles et Fay/Le Monastier ?
 - Fay c'est prématuré, n'est pas dans l'agenda 2013. Cayres, le dossier n'est pas encore prêt, des avis doivent être recueillis, mais il est dans l'agenda 2013...
- Quid de la restructuration de la Trésorerie du Puy Ville ?
 - Il faut en sortir en ne désapprouvant personne et en faisant en sorte que tout le monde y trouve son compte car il est nécessaire de prendre en considération que le poste utilise plusieurs nomenclatures très différentes les unes des autres.
- Que pense le directeur du transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers, des trésoreries mixtes vers les SIP, comme le préconise la Démarche stratégique ?
 - S'appuyant sur son expérience du département de la Lozère, le directeur s'est prononcé favorablement pour ce dispositif, arguant du nombre réduit de restes à recouvrer sur les impôts dans les petites trésoreries mixtes.
- D'un rapprochement Enregistrement / SPF ?
 - Les services qui travaillent sur des sujets patrimoniaux ont une utilité sociale insoupçonnée dont les professionnels ont grand besoin (notaires, géomètres, etc.) ...
- De même d'un rapprochement entre les services de la sphère du contrôle fiscal (Brigade de Contrôle et de Recherche / Brigade départementale de vérification / Pôle Contrôle Expertise)?
 - Le directeur n'a pas eu de document conclusif sur le sujet...
- Selon lui la ré-unification des tâches foncières dans un cadastre de plein exercice est-elle envisageable ?

Monsieur Rodier a noté les questions auxquelles il n'a pu donner de réponse à ce stade en promettant d'y revenir ultérieurement.

Nous avons noté qu'il y en avait beaucoup touchant à la filière fiscale qui, notoirement, est moins connue de lui. Pour FO DGFIP le directeur doit la même attention à l'ensemble des agents et des services.

Un dernier sujet a été abordé pour informer le directeur que, les travaux de percement des murs de la DDFiP devant se faire en semaine, contrairement aux engagements pris lors de la présentation du projet au CTL at au CHS, la section Force Ouvrière envisage d'appeler les agents à utiliser leur droit de retrait en cas de nuisances intolérables .

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature